

Créteil, le 2 février 2021

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation très préoccupante de la communauté religieuse bahá'íe qui subit en Iran une implacable oppression.

Les membres de cette minorité religieuse à la spiritualité paisible sont systématiquement persécutés en Iran depuis la révolution islamique de 1979 : exécutions, arrestations, assassinats, mais aussi privation d'emplois, de pensions et de possibilités d'éducation. Les lieux saints, les cimetières et les propriétés de la communauté bahá'íe ont été confisqués, vandalisés ou détruits, et de nombreux bahá'ís ont vu leurs maisons et autres biens saisis ou endommagés.


L'on observe depuis près d'un an une nouvelle escalade dans les exactions commises par le régime iranien, qui ont amené plusieurs pays d'Europe, les Etats-Unis et le Canada à se prononcer notamment contre le refus systématique d'autoriser les bahá'ís à accéder à l'enseignement supérieur en Iran. Les membres du Parlement européen se sont déclarés également préoccupés par la discrimination systémique et gouvernementale à l'encontre des bahá'ís d'Iran. Enfin les Nations Unies ont publié le 16 décembre dernier leur 67<sup>ème</sup> résolution de condamnation des violations des droits de l'homme par le régime iranien.

J'ai été saisi personnellement par des membres de la communauté bahá'íe établis de longue date à Créteil et dans le Val de Marne sur la situation de membres de leurs familles proches. Ces personnes, déjà emprisonnées, soumises à des interrogatoires violents et des tortures psychologiques, risquent dans les prochains jours de voir leurs condamnations encore alourdies en appel. Il s'agit de Madame [REDACTED], Madame [REDACTED], Monsieur [REDACTED] Monsieur [REDACTED] et son épouse [REDACTED].

C'est bien volontiers que je me fais l'interprète de leur préoccupation légitime auprès de votre haute autorité pour demander une attention toute particulière au sort de ces personnes et plus largement, pour appeler l'Iran à mettre fin aux violations des droits de l'homme et à toutes les formes de discrimination fondée sur la pensée, la conscience, la religion ou les convictions.

En vous remerciant par avance de toute l'attention que vous voudrez bien accorder à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien Cordialement*



Laurent CATHALA

Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS